

La France de 1815 à 1914



1 Louis XVIII (1814-1824). Peinture de Robert Lefevre, château de Maintenon.



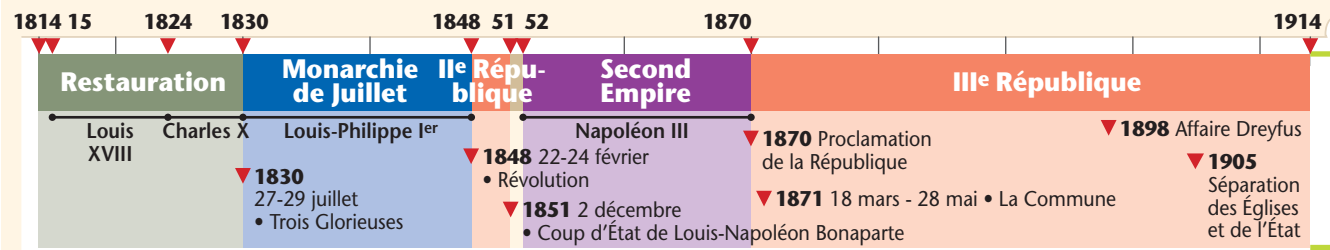
2 Charles X (1824-1830). Peinture de Dominique Ingres, 1829, musée Bonnat, Bayonne.



3 Louis-Philippe (1830-1848). Peinture anonyme, collection particulière.



4 Napoléon III (1852-1870). Peinture de Gaetano Belveredi, Bologne.



5

Le triomphe de la République. Estampe, 1875, BNF, Paris.

En 1875, après une phase d'incertitudes, le régime républicain s'impose durablement. L'artiste a représenté Marianne triomphant de ses adversaires abattus au pied de l'escalier : la monarchie et le régime impérial emporté par la guerre contre la Prusse. La III^e République durera jusqu'en 1940.

De la Restauration à la République (1814-1851)

Pourquoi la France connaît-elle deux régimes et deux révolutions entre 1815 et 1851 ?

A La monarchie constitutionnelle (1814-1848)

1. Après l'abdication de Napoléon I^{er}, en 1814, Louis XVIII met en place une monarchie constitutionnelle. Ce n'est donc pas le retour à l'Ancien Régime. Une **charte** garantit les acquis de 1789 : la liberté, l'égalité devant la loi, la propriété (doc. 1). Le roi détient le pouvoir exécutif, mais il partage le pouvoir législatif avec deux chambres.

2. En 1824, Charles X succède à son frère avec la volonté de rétablir la monarchie absolue. Il se fait sacrer à Reims. En 1830, il suspend la liberté de la presse et réduit le nombre d'électeurs. Sa politique provoque la révolution des Trois Glorieuses (27-29 juillet 1830).

3. Louis-Philippe, qui monte sur le trône en juillet 1830, promet de respecter les principes de 1789. C'est le début de la monarchie de Juillet. Louis-Philippe est « roi des Français » et non de France. Le pouvoir des chambres est renforcé. Le droit de vote est élargi. Puis le régime évolue : il écrase l'opposition républicaine et refuse des réformes. Le 24 février 1848, les Parisiens se soulèvent, Louis-Philippe doit abdiquer.

B La Deuxième République (1848-1851)

1. La République, proclamée le 24 février 1848, se veut « démocratique et sociale » (doc. 3). Le gouvernement provisoire instaure le suffrage universel masculin (doc. 4), rétablit les libertés de presse et de réunion, abolit l'esclavage aux colonies (doc. 2). Il adopte la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Il reconnaît le droit au travail pour tous et crée les **ateliers nationaux**.

2. Mais très vite la République devient conservatrice. L'Assemblée est dominée par les modérés qui s'inquiètent de l'agitation dans les villes. En juin, ils décident de fermer les ateliers nationaux, provoquant un soulèvement des ouvriers violemment réprimé par l'armée (doc. 5).

3. En décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte, est élu président de la République au suffrage universel. Le neveu de Napoléon I^{er} se révèle ambitieux et habile. L'Assemblée refusant de modifier la constitution pour permettre sa réélection, il s'empare de tous les pouvoirs par un coup d'État le 2 décembre 1851 (doc. 6).

Entre 1815 et 1851, la France, à la recherche d'un compromis entre l'Ancien Régime et les acquis de 1789, multiplie les expériences politiques.

VOCABULAIRE

Ateliers nationaux : ateliers créés et financés par l'État en février 1848 pour fournir du travail aux chômeurs.

Charte : constitution établie par un souverain.

I La Charte du 4 juin 1814

Une Charte constitutionnelle était demandée par nos sujets. [...] Nous avons considéré que, bien que l'autorité toute entière résidât dans la personne du roi, les rois précédents n'avaient pas hésité à changer la manière de l'exercer. [...]

Art. 1. Les Français sont égaux devant la loi [...].

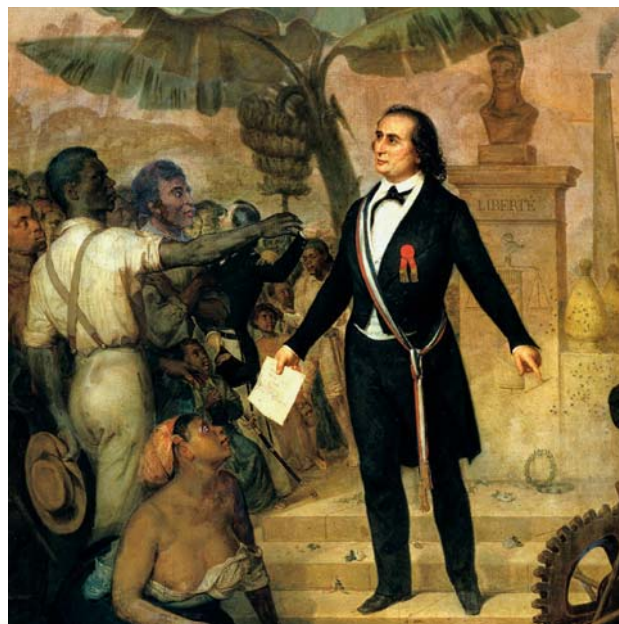
Art. 8. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions.

Art.13. La personne du roi est sacrée. Au roi seul appartient la puissance exécutive.

Art. 16. Le roi propose la loi.

Art. 18. Toute la loi doit être discutée et votée librement par la majorité de la Chambre des pairs et par la majorité de la Chambre des députés.

■ Quel type de régime Louis XVIII met-il en place ?



2 L'abolition de l'esclavage à La Réunion

Peinture d'Alphonse Garreau, 1849, musée des Arts africains et océaniques, Paris.

■ Que tient le représentant de la République ? Que montre-t-il ?

3 La Constitution de 1848

En présence de Dieu et au nom du Peuple français, l'Assemblée nationale proclame :

I. La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter la richesse de chacun par la réduction graduée des dépenses publiques et des impôts, et de permettre à tous les citoyens, sans nouvelle révolution, par l'action des institutions et des lois, de parvenir à un degré toujours plus élevé de lumières et de bien-être.

II. La République française est démocratique, une et indivisible.

Art 1. La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. Elle est inaliénable et imprescriptible. Aucun individu, aucune fraction du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice.

Extraits de la Constitution du 4 novembre 1848.

■ Sur quels principes la République est-elle fondée ?



5 Les soulèvements de juin 1848

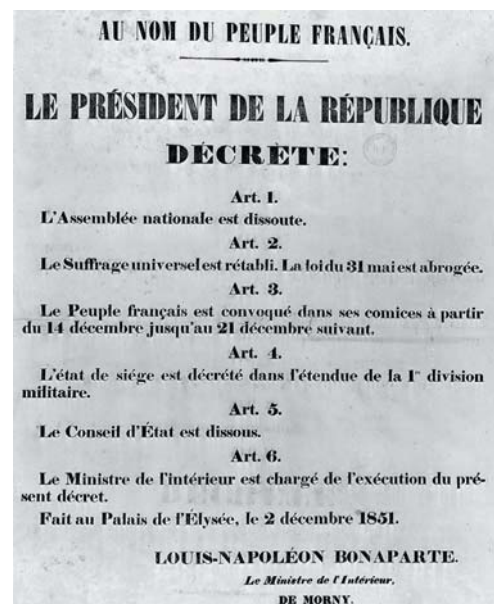
Peinture de Tony François de Bergue, musée Carnavalet, Paris.

■ Quels sont les deux groupes qui s'opposent sur le document ? Quels éléments montrent la violence de l'affrontement ?



4 L'urne et le fusil. Gravure, 1848, BNF, Paris.

■ Que fait triompher la révolution de 1848 ?



6 Le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte. Affiche placardée le 2 décembre 1851 sur les murs de Paris, BNF, Paris.

■ Quel article montre que le pouvoir veut conserver une apparence démocratique ?

CROISER LES INFORMATIONS

1 DOC. 1, 3 ET 4 Quels acquis de 1789 sont préservés par les différents régimes ?

2 DOC. 1 ET 3 En quoi les régimes successifs s'opposent-ils ?

Le Second Empire (1852-1870)

En quoi le nouveau régime est-il une expérience originale ?

A L'Empire autoritaire

1. Louis-Napoléon Bonaparte concentre les pouvoirs. La Constitution adoptée en janvier 1852 lui permet de gouverner seul. Le 2 décembre 1852, il proclame l'Empire et prend le nom de Napoléon III. Les chefs républicains sont arrêtés. La presse est contrôlée, les autres libertés sont suspendues.

2. Napoléon III veut donner une base populaire au régime : il maintient le suffrage universel masculin. Les Français approuvent les changements institutionnels par plébiscite et élisent leurs députés. L'élection est cependant faussée par la pratique de la **candidature officielle** (doc. 1) et, si les élus votent les lois, ils ne peuvent pas les discuter.

B La modernisation du pays

1. Napoléon III veut développer l'économie française (doc. 3, 4 et 5). L'Empire encourage la création des banques. Il favorise l'essor industriel, participe à la construction du réseau de chemin de fer et améliore le réseau routier. Le commerce intérieur se développe. Le commerce extérieur est stimulé par la signature, en 1860, d'un traité de **libre-échange** avec l'Angleterre.

2. L'État entreprend de grands travaux. Il finance l'aménagement des ports (Marseille, Le Havre) et la transformation des villes : Lyon et surtout Paris dont la métamorphose est confiée au baron Haussmann. Il met en valeur les Landes et la Sologne.

C L'Empire libéral

1. La prospérité du pays n'empêche pas la montée des oppositions, notamment républicaines. Elle contraint Napoléon III à libéraliser l'Empire (doc. 2). À partir de 1860, les députés ont davantage de pouvoir. Les libertés de la presse et de réunion sont en partie restaurées. L'Empire reconnaît le droit de grève en 1864. En 1870, un plébiscite approuve les réformes.

2. La guerre contre la Prusse provoque la chute brutale du régime. L'Empereur est fait prisonnier à Sedan. À l'annonce de la défaite, les députés proclament la République, le 4 septembre 1870.

Le Second Empire est un régime autoritaire, mais il s'appuie sur le suffrage universel et se libéralise progressivement.

VOCABULAIRE

Candidature officielle : soutien apporté par le pouvoir impérial à un candidat lors des élections.

Libre-échange : libre circulation des marchandises entre deux pays, sans paiement de droits de douane.

1 La candidature officielle

Monsieur le Maire.

Le scrutin s'ouvre demain. Vous avez sur le bureau un certain nombre de bulletins portant le nom de M. de Dalmas (candidat officiel) et pas d'autres ; il est important que des personnes intelligentes et sûres, munies de bulletins portant le nom de Dalmas, occupent les abords de la mairie et protègent les électeurs contre l'erreur et le mensonge... Trois candidats sont en présence : M. de Dalmas, candidat du gouvernement, représente le principe du dévouement à l'autorité et à l'ordre. M. Dréo, représente la République, le socialisme, la misère ! Entre ces deux candidatures opposées, la candidature de M. Le Beselm doit s'effacer devant les intérêts de l'ordre et de la société menacée.

Le sous-préfet de Fougères aux maires, 1859.

■ À quel candidat le sous-préfet est-il particulièrement hostile ? Pourquoi ?

2 La libéralisation du régime

Je ne crois plus possible le maintien de la loi de sûreté générale et des candidatures officielles, en principe du moins. Je ne puis aller jusqu'à accorder aux conseils municipaux la nomination des maires, mais j'estime qu'une sérieuse étude doit être commencée pour leur donner plus de pouvoir et étendre les libertés communales. En ce qui concerne la liberté de la presse et le droit de réunion, il n'y a qu'à persévérer dans la politique actuelle¹ : elle est excellente.

Émile OLLIVIER, déclaration du 2 octobre 1869.
Ce républicain est chargé par Napoléon III de former un ministère en 1870.

1. La loi de mai 1868 sur la presse supprime certaines mesures de censure. La loi de juin 1868 autorise les réunions publiques.

■ Quels aspects autoritaires du régime disparaissent ?



3 Les grands travaux sous le Second Empire



5 L'architecte Visconti présente à Napoléon III les plans du nouveau Louvre. Peinture d'Ange Tissier, 1865, musée du Louvre, Paris.

4 Le programme économique de Napoléon III

Le moment est donc venu de nous occuper d'imprimer un grand essor aux diverses branches de la richesse nationale.

En ce qui touche l'agriculture, elle doit bénéficier des bienfaits du crédit ; il faut défricher les forêts situées dans les plaines et reboiser les montagnes, affecter tous les ans une somme considérable aux grands travaux de dessèchement, d'irrigation et de défrichement.

Pour encourager la production industrielle, il faut affranchir de toute taxe les matières premières indispensables à l'industrie et lui prêter, exceptionnellement et à un taux modéré, comme on l'a déjà fait pour l'agriculture, pour le drainage, les capitaux qui l'aideront à perfectionner son matériel.

Le ministre des Travaux publics fera exécuter le plus rapidement possible les voies de communication, canaux, routes et chemins de fer qui auront surtout pour but d'amener la houille et les engrais sur les lieux où la production les réclame. Par ces mesures l'agriculture trouvera l'écoulement de ses produits ; l'industrie, aidée par le gouvernement, luttera avantageusement avec les produits étrangers, et notre commerce, au lieu de stagner, prendra un nouvel essor.

Lettre de NAPOLÉON III au ministre d'État Fould, 5 janvier 1860.

1 Quelles mesures Napoléon III veut-il prendre pour développer l'agriculture ? Pour développer l'industrie ?

2 Quelles sont les réalisations du régime ?

CROISER LES INFORMATIONS

1 DOC. 1 ET 2 Montrez que Napoléon III fait évoluer le régime.

2 DOC. 3, 4 ET 5 Quel rôle joue Napoléon III dans l'essor économique de la France au XIX^e siècle ?

La Troisième République de 1871 à 1914

Comment la République parvient-elle à s'imposer?

A Une installation difficile

1. La République, à peine proclamée, est confrontée à des difficultés. En février 1871, les monarchistes remportent les élections à l'Assemblée. En mars, les Parisiens se dressent contre le gouvernement ; la Commune est écrasée dans le sang. En mai, la guerre avec la Prusse prend fin, la France perd l'Alsace et le nord de la Lorraine.

2. Le régime républicain s'impose cependant progressivement. En 1875, des lois constitutionnelles sont adoptées. Elles mettent en place un régime parlementaire (doc. 1). Les républicains obtiennent le soutien de nouvelles catégories de la population qui prennent l'habitude de voter régulièrement (doc. 5). À partir de 1879, ils sont majoritaires au Parlement (doc. 3).

B La consolidation de la République

1. Les républicains votent des lois qui étendent les libertés. Les libertés d'expression et de réunion sont affirmées (doc. 2). Le droit syndical est reconnu en 1884 (loi Waldeck-Rousseau).

2. L'école est chargée de diffuser les valeurs républicaines. Les lois Jules Ferry (1881-1882) organisent un enseignement gratuit, laïc et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.

3. Les symboles et les fêtes républicaines contribuent aussi à enraceriner le régime. *La Marseillaise* devient l'hymne de la France et le 14 juillet le jour de la fête nationale. Le buste de Marianne orne toutes les mairies (doc. 4 et 6).

C Des crises surmontées

1. La crise boulangiste et l'affaire Dreyfus ébranlent la République. De 1886 à 1889, dans un contexte de difficultés économiques, les opposants au régime se rassemblent derrière le général Boulanger. Plus grave, l'affaire Dreyfus, du nom du capitaine injustement accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne, divise profondément l'opinion à la fin du XIX^e siècle.

2. Les républicains radicaux font voter en 1905 la loi de séparation des Églises et de l'État. Devenus majoritaires à l'Assemblée, ils portent au gouvernement Émile Combes et multiplient les lois **anticléricales**. La République française devient un **État laïc**.

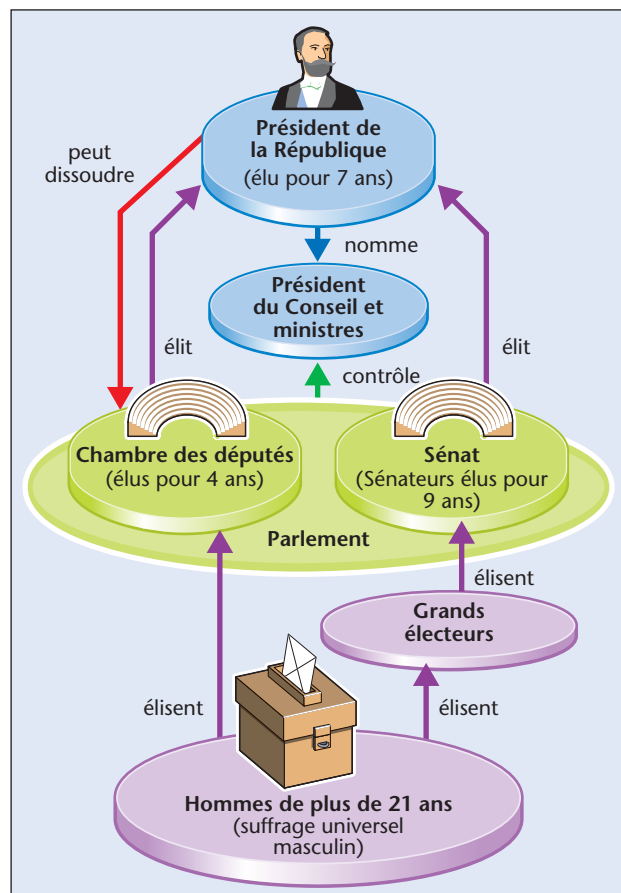
En surmontant les oppositions et en ralliant les Français, la République parvient à s'imposer.

VOCABULAIRE

Anticlérical : hostile au clergé.

État laïc : État dans lequel la religion est une affaire privée.

Républicains radicaux : républicains attachés à la laïcité et à une plus grande égalité.



1 La Constitution de la III^e République

Quels sont les pouvoirs du Parlement ?

2 Les lois sur les libertés

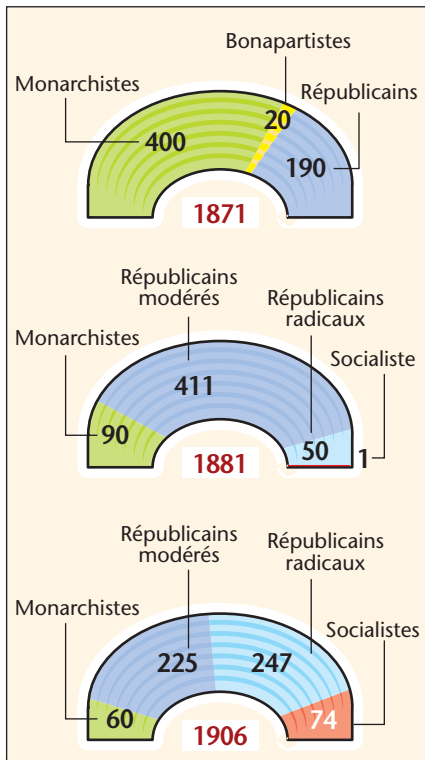
• Loi du 30 juin 1881

Art. 1. Les réunions publiques sont libres. Elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable.

• Loi du 29 juillet 1881

Art. 1. L'imprimerie et la librairie sont libres.

Art. 5. Tout journal peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement.



3 Les élections législatives

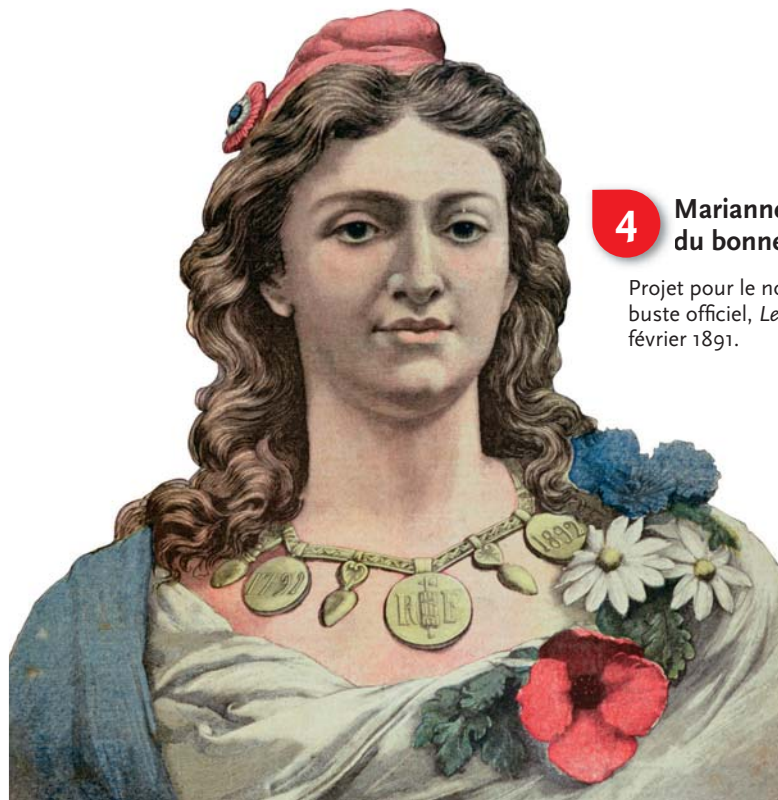
Comment évolue le nombre de sièges des républicains ?



5 Test d'un isoloir-cabine en 1913.

Les lois de 1913 et 1914 introduisent l'isoloir et obligent l'électeur à glisser lui-même son enveloppe dans l'urne.

Pourquoi ces lois sont-elles un progrès ?



4 Marianne coiffée du bonnet phrygien

Projet pour le nouveau buste officiel, *Le Petit Journal*, février 1891.

Décrivez le bonnet que porte Marianne. Que symbolise-t-il ?



6 Défilé des bataillons scolaires, place de la République, à Paris, le 14 juillet 1883. Image populaire anonyme, 1883, musée Carnavalet, Paris.

Quels sont les insignes républicains ?

CROISER LES INFORMATIONS

1 DOC. 1, 2, 4, 5 ET 6 Quels principes hérités de 1789 sont mis en place sous la III^e République ?

2 DOC. 1 ET 5 Quel rôle jouent les citoyens dans la vie politique ?